



TRÉCOUTVILLE

Octobre 2008 - Volume 15 No.5



Parc Nautique Lévy (1984) Inc.

4685, rue Saint-Laurent - LÉVIS (Québec) - G6V 8M9

Téléphone: **(418) 833-9421**

Télécopieur: **(418) 833-7461**

Courriel: **info@parcnautiquelevy.qc.ca**

Site Web: **www.parcnautiquelevy.qc.ca**



La page couverture nous présente, en avant plan, des bateaux installés sur leur ber en préparation d'un long hiver.

Dans le bassin, quelques bateaux tentent d'étirer une saison qui fut bien courte.

C'est avec une pointe d'amertume qu'ils viendront bientôt rejoindre ceux qui sont à terre.



Administrateurs

COMMODORE

M. Jean-Luc Lemieux

VICE-COMMODERE

M. Georges Leblanc

SECRÉTAIRE

M. Jacques Demers

TRÉSORIER

M. André Langevin

DIRECTEUR DU PERSONNEL

M. Yvan Blanchet

DIRECTEUR DES TRAVAUX (bassin)

M. Marc Brochu

DIRECTEUR DES TRAVAUX (terrain)

M. Michel Lemieux

REPRÉSENTANT DE LA VILLE

DE LÉVIS

M. Simon Théberge

L'Écouteille est publié

par Parc Nautique Lévy (1984) inc au rythme de 6 numéros par année.

Il est distribué gratuitement à ses membres par courriel et placé sur le site Web

www.parcnautiquelevy.qc.ca

Des copies sont disponibles à la capitainerie (secrétariat).

ADMINISTRATEUR RESPONSABLE

Jacques Demers

RESPONSABLE TECHNIQUE

Marc Royer

COLLABORATEURS

Germain Bussières

Johanne Dorion

Pierre Dorval

André Langevin

Georges Leblanc

Jean-Luc Lemieux

RECRUTEMENT ET PUBLICITÉ

France Côté

CORRECTRICE

Cécile Therrien

INFOGRAPHIE

Maude Baillargeon

Personnel 2008

COORDONNATRICE

Mme France Côté

MAÎTRE DE PORT

M. Germain Bussières

ADJOINT AU MAÎTRE DE PORT

M. Samuel Roy

GARDIENS DE NUIT

M. Marcel Vézina

M. Damien Langlois

PRÉPOSÉS

M. Jean-Olivier Vallières-Lafrance

M. Carl Poirier

M. Pascal Simard

Mme Roxanne Bérubé

M. Marc-Antoine Mercier

Mme Isabelle Murray

La publication de l'Écouteille est rendue financièrement possible grâce à la générosité de nos commanditaires. Nous tenons à remercier ceux qui, année après année, nous permettent de vous livrer un bulletin de liaison qui informe sur la vie de la marina. Nous remercions également ceux qui nous accompagnent pour une première année. Nous invitons tous nos lecteurs à les encourager, ce sera votre façon de leur dire merci.

LE MOT DU COMMODORE

par Jean-Luc Lemieux



Bonjour à toutes et tous,

Lorsque vous lirez ces quelques lignes, la majorité des bateaux seront au repos. La saison de navigation 2008 aura été à l'image de la température que nous avons subie. N'eurent été les fêtes marquant le 400^{ème} de notre voisine d'en face, l'été aurait été plat.

Voici notre bulletin mensuel de nouvelles.

GESTION DU TERRAIN ET DES BÂTIMENTS

- Tel que déjà mentionné dans un précédent numéro de l'Écoutille, il ne faudra pas se surprendre de voir l'électricité coupée sur les bornes d'alimentation situées sur les terrains de la marina de la mi-novembre à la fin de mars. Cette mesure fait suite à des comptes d'électricité importants payés au cours de l'hiver dernier et à des mesures d'ordre sécuritaire au plan de l'incendie. De plus, je vous incite à vérifier les clauses de votre police d'assurance quant à la présence de réservoirs de gaz propane entreposés à l'intérieur de votre bateau. La majorité des compagnies d'assurances ne le permettent pas. Enfin, n'oubliez pas de retirer la pile à l'intérieur de votre détecteur de fumée ou de CO₂. Le froid affaiblit les piles et déclenche une alarme.
- Plusieurs membres ont fait remarquer que les abords de la capitainerie méritaient d'être revalorisés. Tous les membres du conseil d'administration sont en accord avec cette remarque. Des démarches ont

été entreprises pour remplacer les auvents recouvrant les deux terrasses adjacentes à la capitainerie. Des soumissions ont été demandées: entre 7 000,00\$ et 10 000,00\$. Avant de procéder aux remplacements des toiles, le conseil d'administration étudie la possibilité de construire des abris en dur. Des consultations seront entreprises auprès de la Division de l'aménagement des édifices de la Ville de Lévis pour savoir si une telle construction est possible.

- La restauration du muret situé en front de la capitainerie sera également effectuée tel que mentionné en début de saison. Quant à l'entretien des plates-bandes, des remerciements se doivent d'être adressés à notre jardinière, Madame Denise Diotte, pour son magnifique travail.
- Des membres de votre conseil d'administration et Monsieur Jean-Marc Lafrance ont rencontré Monsieur Simon Théberge, échevin, dans le cadre de la restauration du Quai Impérial. Un plan d'aménagement du terrain sera élaboré à titre gracieux par

suite en page 4

Monsieur Jacques Demers, le secrétaire de la Corporation. Le tout sera présenté aux membres et aux autorités municipales au cours du printemps 2009.

- Monsieur Jean-Claude Guay poursuit bénévolement des travaux pour l'élaboration du plan d'urgence de la marina. Tous les membres du conseil d'administration, le personnel et certains membres seront mis à contribution pour le rendre opérationnel.
- Le programme Écho-Marinas est en voie de réalisation et nécessitera des actions concrètes de notre part dans le domaine de l'environnement. Notre organisation devra se conformer aux différentes lois adoptées par nos gouvernements. Pour souligner l'importance de la protection des eaux de notre bassin, au printemps prochain, chaque propriétaire d'un bateau se verra remettre, à titre promotionnel, quelques nattes d'absorption des carburants et un mode d'utilisation.

GESTION DU BASSIN

- Dans la dernière semaine du mois d'octobre, notre personnel s'affaira à installer le nouveau ponton de liaison entre les sections « A » et « B ».
- La bouée servant à la localisation de la marina subira des modifications d'ici le printemps prochain. Un réflecteur radar sera ajouté et un nouveau feu de positionnement remplacera l'actuel qui est devenu capricieux au fil des ans. De nouvelles bandes

réfléchissantes seront ajoutées pour une meilleure visibilité et l'ancrage sera également amélioré pour limiter le déplacement latéral de l'engin. Merci à Cyrille Bernard qui assure le suivi du dossier.

- Tel que déjà mentionné à maintes reprises, les barrières des portiques menant aux pontons seront refaites au cours de la saison froide.

GESTION GÉNÉRALE

- Quant aux membres actifs qui n'auront pas l'usage du port de plaisance pour une période de temps – i.e. être absent de la marina pour une ou plusieurs années – vous devez nous le faire savoir le plus rapidement possible et signer le contrat d'affaire en ce sens avec la marina.
- À la fin du mois d'octobre, tous les usagers du bassin seront invités à remplir la fiche d'intention pour l'utilisation du bassin en 2009.

Ici, se termine ce bulletin de nouvelles.

Les membres du conseil d'administration profitent de l'occasion qui leur est offerte pour remercier l'équipe de Marc Royer pour l'excellent travail accompli dans la réalisation de l'Écoutille. Des remerciements sont également adressés à tous les membres du personnel de Parc Nautique Lévy. Enfin, mille mercis à vous toutes et tous pour l'attention que vous portez au bon fonctionnement de notre marina! ■

LE COIN DU TRÉSORIER

par André Langevin

Et bien pas de nouvelles, bonnes nouvelles comme on dit dans les cantons. Les finances vont bien malgré les investissements urgents qu'il a fallu faire pour le renouvellement des chaînes. Ce qui agace le plus le trésorier actuellement, c'est que mère nature ne semble pas avoir été de notre bord. Avec le peu d'achalandage que nous avons eu cette année, certains revenus de visite sont en deça des attentes budgétées.

Coté carburant, l'été n'a pas vu la bulle inflationniste que nous aurions pu craindre

cette année, ce qui ne veut pas dire que l'an prochain sera tranquille. Nous ferons le décompte des profits à la fin de l'année et, tel qu'entendu, les profits au delà de ce qui avait été budgété seront retournés en ristourne aux membres ayant conservé leur facture. N'oubliez pas de présenter vos factures entre le 15 octobre et le 1^{er} novembre. Après cette date les factures ne seront plus considérées.

Comme vous le savez sans doute, l'année financière se termine le 30 novembre et nous savons à l'avance que nous terminerons dans le

vert mais nous ne savons pas à quel hauteur de confort nous serons avant que le comptable produise les états financiers. L'établissement du budget 2009 sera vraiment un défi car nous arrivons à un moment où des choix s'imposent et il est fort possible que des options budgétaires soient présentées afin de permettre aux membres de se prononcer sur les orientations financières futures de Parc Nautique Lévy.

Bonne fin de saison ! ■



CERTIFIÉ
3M

LETTRAGE

SIGNATURE

Bande décorative pour bateau

Tél. : (418) 837-6300
Télé. : (418) 837-7705
info@lettragesignature.com

608, Président-Kennedy
Pintendre (Québec) G6C 1K1



Desjardins

Caisse populaire
de Lévis

PARTENAIRE DE NOTRE MILIEU

MOTO  VTT



LOUEZ-MOI

à l'heure, à la journée, à la semaine

11337 boul. Valcartier
Loretteville
(418) **842-2703**
www.smsport.ca

ROBERT BÉGIN, dir. général des ventes



AGENCE DE PÉTROLIERS OCÉANIQUES LIMITÉE OCEANIC TANKERS AGENCY LIMITED



LES TOITURES CLAUDE MORIN INC. FERBLANTIER-COUVREUR

Couvertures de tous genres.

415, Rte 275, Ste-Marguerite
Dorchester (Québec) G0S 2X0
Bur.: 418. 935.3764
Fax: 418. 935.3604

Michel Dallaire
Rés. Tél./Fax: 418.833.8647
Denis Boulay
Rés. Tél./ Fax: 418.888.4291



Normand Lepage

Entretien et réparation de bateaux

1343, rue des Sittelles
Saint-Romuald (Qc) G6W 8H7

Cell. : (418) 520-6062
Tél. : (418) 837-3600



« *L'avenir se planifie
maintenant* »

**Un des cabinets les plus
importants en province !**



Nicolas Roy, Gilles Landry propriétaires

- Plus de 25 assureurs disponibles
- Plus de 200 représentants à la grandeur su Québec

- Assurance VIE
- Assurance SALAIRE
- ACCIDENT / MALADIE
- Assurance COLLECTIVE
- Assurance HYPOTHÈQUE
- MALADIE GRAVES
- Assurance VOYAGE
- PLACEMENTS

Siège social : 784 route du président Kennedy, suite 210, Pintendre (Québec) G6C 1E2, Téléphone : **(418) 835-0444**

Succursales :

- St-Georges : 1-877-248-2004
- Victoriaville : 1-819-752-2115
- Montréal : 1-866-489-0004



À votre service
depuis 1964



2309, avenue de la Rotonde
Charny (Québec) G6X 2M2
Téléphone: **(418) 832-6104**
Télécopieur: (418) 832-1457
www.merrillallard.com
info@merrillallard.com



MARCEL LEBLANC & FILS INC.

Entrepreneurs en plomberie et chauffage
Industriel, Commercial et Résidentiel

1400, Des Riveurs
Lévis, Québec, G6V 0A8

Tél.: 418-837-7969
Fax: 418-837-7243
marcel-leblanc@bellnet.ca

RÉCUPÉRATION ET RECYCLAGE

par la rédaction

Notre maître de port nous fait remarquer que, depuis l'an dernier, Parc Nautique Lévy s'efforce d'être une marina propre et écolo. Il nous rappelle qu'**un cabanon a été installé dans la cour arrière pour la récupération et le recyclage.**

Pour obtenir sa certification 4 ancras au programme de classification des marinas du Québec, géré par l'Association Maritime du Québec, Parc Nautique Lévy a mis les bouchées doubles l'an dernier avec la mise en place d'un cabanon et les membres ont été invités à collaborer à l'effort de récupération.

Dans le cabanon, des récipients sont prévus pour les huiles usées, l'antigel contaminé, les eaux et carburants contaminés, les filtres à l'huile ainsi que les plastiques et les chiffons huileux. Les vieilles batteries et les objets ferreux peuvent également y être déposés.

La collaboration de chacun est indispensable afin de garder notre environnement propre. ■



Votre collaborateur
Christian Lévesque
Député de Lévis

5955, rue Saint-Laurent
bureau 210
Lévis (Québec) G6V 3P5
Tél. (418) 833-5550
Fax. (418) 833-0999

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC



Steven Blaney
Député fédéral de Lévis-Bellechasse

115, route Kennedy Lévis G6V 6C8
830.0500 • 1 877 630.0500
www.stevenblaney.ca

CO₂ Une organisation carbone zéro™

LES ALIMENTS

M&M Spécial saison 2008

Brochettes marinées

142 g / 5 oz
Vendues individuellement
Rég. 2,99\$

1.99
Chacune
À l'achat de
6 ou plus

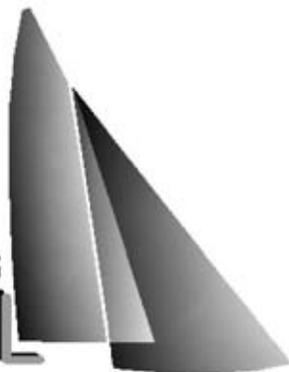


Poulet barbecue
Boeuf teriyaki
Porc souvlaki
Dinde miel et ail

Valide au 63, Kennedy, Lévis et au 835, 4e av., St-Romuald
Lynda Bégin, franchisee - 838-0999 et 834-2063

SAISON 2008

RÉGATES
CCPNL



CCPNL - SAISON 2008

par Marc Royer

Il est déjà temps de faire le bilan de la saison 2008 des régates.

Le CCPNL a tenu, lors de la présente saison, 12 courses régulières disputées en soirée. Une seule course s'est déroulée un samedi, soit la montée à Neuville avec un vent faible et un retour au moteur. Dans le cadre du Championnat Régional de Yachting de Québec, Hugo Royer a piloté l'organisation de la Coupe Ville de Lévis.

Au moins deux activités ont été annulées, soit la pratique dans la Baie de Beauport à cause des retards de début de saison et la sortie pique-nique/voile avec les enfants en raison d'une difficulté logistique hors de notre contrôle.

Les responsables du CCPNL préparent présentement la Soirée « Hommage aux régatiers » qui aura lieu le vendredi 17 octobre.

Lors de la parution de l'Écoutille de septembre, la quatrième manche pour le trophée Port de Québec n'était pas disputée.

Voici les résultats du 19 septembre

- 1 ^{er}	Temps de Reste	1,00
- 2 ^{ième}	Cfini	2,00
- 3 ^{ième}	Crunch	3,00
- 4 ^{ième}	Allo	4,00
- 5 ^{ième}	Cognac	5,00
- 6 ^{ième}	Deneb 2	6,00
- DSQ	La Mari Lu	8,00

Le voilier La Mari Lu est disqualifié pour avoir touché une marque de parcours (comprenons une bouée de métal solide) et avoir abandonné suite à l'incident.

Profitons de l'occasion pour analyser le système de pénalité introduit dans les instructions de course.

Image bateau

PÉNALITÉS DE REMPLACEMENT

Pour les infractions aux règles du Chapitre 2 de l'ISAF, un voilier peut effectuer une pénalité de remplacement au moment de l'incident (rotation de 720°), laquelle doit être effectuée selon l'article 44 de l'ISAF.

Si un bateau touche une marque (bouée), il doit effectuer une rotation de 360° effectuée selon l'article 31 de l'ISAF.

Donc La Mari Lu aurait pu faire un tour complet sur lui-même et demeurer dans la course. L'article 31.2 de l'ISAF précise que le voilier fautif doit s'assurer de ne pas nuire aux autres concurrents et faire le 360° aussitôt que possible.

Toutefois, s'il s'agit de la dernière marque, celle qui constitue la ligne d'arrivée, le voilier doit continuer sous voile et servir sa pénalité à l'intérieur de la ligne ou zone de course avant de franchir la ligne d'arrivée pour pouvoir finir. Dans

le cas des courses organisées par CCPNL, ce type de réparation serait difficile à exécuter puisque nous franchissons la ligne d'arrivée avec quelques nœuds de courant.

Les infractions qui commandent une rotation de 720° sont celles faites à l'endroit d'un concurrent et touchent les règles de course, notamment la priorité sur tribord amure ou l'engagement sur bouée, etc. Parce que le voilier prend alors avantage sur son concurrent, la pénalité est plus forte, soit deux tours complets sur lui-même ce qui a habituellement pour effet de replacer le fautif derrière le voilier lésé; un peu comme en Formule Un.

Les règles de courses de l'ISAF – « International Sailing Federation », sont révisées et publiées à chaque 4 ans. L'édition courante 2005-2008 est effective depuis le 1^{er} janvier 2005. L'édition « ISAF Racing Rules of Sailing 2009-2012 » consultée en ligne, présente un libellé légèrement différent pour les articles 31 et 44, mais s'inscrit dans la continuité. ■

LA COUPE VILLE DE LÉVIS

par Marc Royer

Le 13 septembre dernier, Parc Nautique Lévy était l'hôte du Championnat Régional de Yachting de Québec, le CRYQ, qui tient une douzaine de courses annuellement sous la responsabilité et avec la participation des différentes marinas de la région.

Vingt-sept voiliers de la région étaient alors en course pour tenter de conquérir la « Coupe Ville de Lévis ».

À 12h20, un premier départ était donné pour un groupe de voiliers n'utilisant pas de spinnaker, la classe D. Dix minutes plus tard, un second groupe de voiliers, soit les voiliers de 27 pieds de longueur et moins, prenait le départ en classe C. Par la suite, les voiliers de plus de 27 pieds ayant un handicap de plus de 129 franchissaient la ligne de départ en classe B. Finalement, la classe A, soit les voiliers avec un handicap de 129 et moins, laissait à son tour la bouée PNL sur bâbord.

Les participants de toutes les classes devaient contourner la bouée rouge K-154 dans le chenal sud de l'île d'Orléans, un peu avant les tours d'Hydro, et revenir franchir la ligne d'arrivée entre la bouée privée PNL et la jetée nord-ouest de Parc Nautique Lévy.

Parmi les 27 voiliers inscrits, cinq étaient de Parc Nautique Lévy, soit ZIG-ZAG V de Carl Beaudoin en classe D, CRUNCH de Guy Mercier et 144 de Hugo Royer en classe C, TEMPS DE RESTE de Marc Royer en classe B, ainsi que PARULINE de Stephen Shirley en classe A.

Le manque de vent, ainsi que la longueur du parcours en fonction de la marée, ont joué bien des tours aux participants. Aucun voilier de classe D n'a pu terminer la course, n'ayant pas la voile du petit temps portant, le spinnaker.

Parmi les 5 participants de notre marina, aucun n'a pu franchir honorablement la ligne d'arrivée. Les trois voiliers dans les classes A, B et D, ont abandonné entre la pointe est de l'île d'Orléans et la rivière Saint-Charles par manque de vent et par manque de temps. Les deux Kirby 25 dans la classe C se sont approchés de la ligne d'arrivée, mais ont été abandonnés par Éole. Le voilier 144 a failli faire un échange de couleur rouge avec la bouée blanche alors que le courant de marée avait raison de CRUNCH et l'entraînait du mauvais côté de la bouée.

Les skippers et membres d'équipage se sont rassemblés, en fin d'après-midi, devant la capitainerie pour parler de leurs exploits et de leurs déboires. Après l'annonce des résultats, ils ont pu profiter

de la bonne cuisine du restaurant La Piraterie qui avait préparé, pour la circonstance, un « porc deux moutardes ».

En début de soirée, la Coupe Ville de Lévis fut décernée aux vainqueurs de la première position dans chacune des classes.

- En compétition A,
ABINO de Philippe Drouin
- En compétition B,
VÉLOCE de Kevin Moore
- En compétition C,
MAGIC de Louis Rodrigue

Monsieur Simon Théberge, conseiller municipal du district no 10 et administrateur de Parc Nautique Lévy, a procédé à la remise officielle de la COUPE VILLE DE LÉVIS. ■



Sur la photo, nous avons dans l'ordre, monsieur Louis Rodrigue du voilier MAGIC, monsieur Kevin Moore du voilier VÉLOCE, monsieur Simon Théberge, représentant de la Ville de Lévis, monsieur Jean-Luc Lemieux, commodore et monsieur Philippe Rodrigue, équipier sur MAGIC.

LES OFNI

par Pierre Dorval

Par définition, les OFNI sont des objets flottants non identifiés. Les récents malheurs de Georges Leblanc m'ont amené à une réflexion sur le sujet. Il faut avouer que Georges Leblanc a été particulièrement malchanceux cette année pour avoir frappé à deux reprises en l'espace de quelques semaines un tel objet, la dernière étant sans quartier pour le voilier Océan qui a sombré en quelques minutes seulement. Il demeure que lorsqu'on parcourt des milliers de milles marins par année, et ce, autant de jour que de nuit, le risque de frapper un objet est beaucoup plus élevé.

Cette année en particulier, le mauvais temps que nous avons connu et les précipitations importantes ont fait en sorte que le niveau des rivières est demeuré élevé, charriant arbres morts et autres objets hétéroclites, sans compter les glissements de terrain qui ont également nourri les cours d'eau de toute sortes de débris. Bref, il y en avait encore qui flottaient à la surface de l'eau en juillet et août alors qu'habituellement ils sont beaucoup moins nombreux après le début juillet. Il demeure qu'une bonne partie de ces objets flottants risque de se retrouver tôt ou tard dans le golfe et l'océan.

Outre les arbres et autres objets que les rivières rejettent à la mer, les baleines qui dorment à la surface de l'eau représentent également un réel danger pour les petites embarcations, notamment à voile. On n'a qu'à penser à certains participants de la dernière transat qui ont vu leur safran en prendre plein la gueule.



Il y a également des OFNI que l'on peut qualifier d'anthropiques à l'exemple des conteneurs qui tombent des bateaux lors de tempêtes. Entre autres, un site Internet mentionnait qu'à peine 0,05% des conteneurs qui transitent par les océans se retrouvent par dessus bord. Ça peut paraître un chiffre négligeable en principe, mais en pratique, quand on sait que 5 à 6 millions de conteneurs sont en transit à tous les ans, on parle quand même de 2000 à 3000 conteneurs à la flotte par année. En théorie, un conteneur vide va couler rapidement au fur et à mesure que l'eau s'infiltré. S'il est plein de marchandise, il

peut flotter pendant un bout avant de sombrer. Et il risque de flotter longtemps s'il est étanche. En fait, les conteneurs sont rarement étanches et on prétend que la majorité coule. Le plus gros problème c'est que lorsque des conteneurs sont perdus en mer, on ne le crie pas sur les toits et ce n'est que les principaux intéressés qui sont mis au parfum.

En Nouvelle-Zélande, il est reconnu qu'un nombre significatif de conteneurs perdus en mer ne sont pas rapportés. Certains d'entre eux demeurent à flot souvent un peu sous la surface assez longtemps pour représenter un risque réel pour la navigation. En résumé, rien de bien rassurant pour nos coursiers océaniques.



Toujours dans le cadre de ma recherche d'informations, je suis tombé sur un article un peu étonnant dont j'avais récemment entendu parler. Saviez-vous qu'en novembre 2006, lors d'une expédition dans le Pacifique, Greenpeace a découvert entre Hawaii et la Californie, une vaste plaque de déchets, d'objets constitués principalement en plastique, de plusieurs millions de tonnes, formant une île plus grande que la France juste à proximité de la plus grande réserve marine au monde. On parle d'un peu plus de 600 000 km carrés de déchets flottants.

L'impact sur la faune marine est dramatique. D'une part, ces déchets flottants, avec l'effet du sel, des ultraviolets, des mouvements de l'eau, ont une tendance naturelle à se fragmenter en des millions de morceaux parfois de taille microscopique. Ceux-ci sont alors ingérés, par les oiseaux, tortues ou autres animaux marins. On a ainsi retrouvé dans l'estomac de tortues près d'Hawaii plus de

mille débris, causant intoxications, empoisonnements, occlusions intestinales. Les morceaux de plastiques ingérés sont de véritables éponges à polluants persistants, ils affectent toute la chaîne alimentaire et sont un danger pour la santé

humaine. Il y a là matière à réflexion.

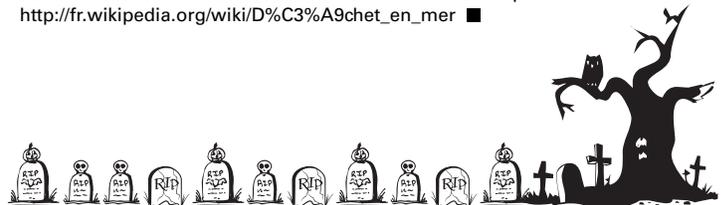
Mais revenons au Québec. Pour son prochain bateau, Georges Leblanc peut compter sur Firmin Gallant pour éliminer une partie du bois flottant. Blague à part, ce dernier, ouvrier de voirie pour Transports Québec à Mont-Louis en Gaspésie, sculpte,



dans ses temps libres, dans le bois flotté. Ces œuvres sont exposées un peu partout en Gaspésie, particulièrement dans les villes de Ste-Anne des Monts et de Gaspé.

Source :

<http://blog.greenpeace.fr/oceans/un-peu-plus-de-600-000-km2-de-dechets-flottants>
www.veromarine.co.nz/dirvz/marine/marine.nsf/content/photofeature0007
http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9chet_en_mer ■



Précisions sur le sauvetage de Georges Leblanc et de son équipage lors du naufrage du «Port de Québec».

Ce texte provient du blog du site Internet du Réseau du capitaine
<http://reseauducapitaineconam.blogspot.com/2007/05/rseau-du-capitaine.html>

Monsieur Desgagnés de la Garde Côtière Canadienne a fait parvenir le texte qui suit, publié par Nycole (VE2 KOU) le 21 septembre 2008, expliquant comment l'opération de sauvetage s'est déroulée.

Quelques mots pour corriger ou préciser certains faits reliés au naufrage du Georges Leblanc, lundi dernier.

D'une part, en ce qui concerne l'opération de recherche et sauvetage, il faut préciser que celle-ci a impliqué divers éléments et le lecteur saura apprécier le travail d'équipe que cela représente. Le voilier Océan 65 était bien équipé en terme de communication en raison de son implication dans des courses transatlantiques.

Trois alertes sur trois systèmes distincts ont été déclenchées: Par Inmarsat C qui est un système de communication de données par satellite, par son Epirb 406 Mhz et par son radio VHF ASN.

Les deux premières alertes ont été captées par les satellites et Falmouth, en Angleterre a averti les autorités SAR (recherche et sauvetage) canadiennes de la détresse alors que le centre de contrôle de mission de Cospas-Sarsat à Trenton alertait le Centre de sauvetage de Québec qu'une EPIRB était en fonction dans le milieu du golfe Saint-Laurent.

Pour une raison inconnue, l'alerte VHF ASN n'a été captée par personne. Comme le système Inmarsat C du bateau était relié à son

GPS, l'alerte comportait la position du voilier. Le JRCC de Halifax alerté par Falmouth réalisant que la position se trouvait dans la zone du Centre de sauvetage MRSC de Québec, ce centre de la Garde côtière a été immédiatement alerté pour coordonner l'opération de sauvetage.

Un appel de détresse a été retransmis par les stations radio de Rivière-au-Renard et Sydney et le bateau de sauvetage CAP-AUX-MEULES a été affecté à la mission.

En terme de support aérien, le JRCC de Halifax a détourné un avion militaire Hercules qui se trouvait en vol près de Terre-Neuve et un hélicoptère de sauvetage Cormoran de la Base de Greenwood (MDN) en Nouvelle-Écosse a été demandé.

Pendant ce temps, le centre de sauvetage vérifiait les ressources commerciales possiblement plus près et devait également prendre des informations complémentaires auprès des proches du skipper en détresse (nombre de personnes, équipements de survie et de communication etc.).

Grâce à la position initiale et au signal transmis par l'ÉPIRB, l'avion a rapidement retracé les deux radeaux de sauvetage malgré l'état de la mer. Le CAP-AUX-MEULES et l'hélicoptère ont reçu les coordonnées et l'avion a pu rétablir un contact radio avec les naufragés grâce à un radio VHF largué à ceux-ci (faut le faire, il ventait environ 45-50 nœuds avec des vagues de 4-5 mètres!).

L'hélicoptère est arrivé le premier sur les lieux et a complété l'hélicoptère des 6 personnes en moins de 20 minutes. C'est seulement à ce moment que le CAP-AUX-MEULES qui se faisait balloter dans cette mer a été libéré.

L'hôpital le plus près étant celui de Cap-Aux-Meules, l'hélicoptère a donc pris la direction des Îles et la Sûreté de Québec a pris en charge l'arrivée des naufragés. Même si personne n'était blessé, il est toujours recommandé de voir un médecin après une telle expérience pour vérifier des blessures cachées, des séquelles d'une éventuelle hypothermie ou l'état de choc toujours possible après une telle expérience.

Voilà, ça donne ainsi une idée plus précise d'une opération de recherche et sauvetage lors d'un appel de détresse.

La balise de détresse EPIRB du Océan 65 n'avait pas de GPS intégré, donc elle ne donne pas de position au tout début de son activation; il faut attendre le passage de deux satellites pour que la position soit déterminée de façon précise.

Cependant, on peut, depuis quelques années, acheter des EPIRB qui ont une puce GPS intégrée et qui donne ainsi, en plus de l'identification du bateau, sa position.

Les lecteurs doivent cependant se souvenir que le système Cospas-Sarsat ne fonctionne qu'avec les balises sur 406 Mhz. Les balises des anciens modèles fonctionnant uniquement sur le 121.5 Mhz ne seront plus captées par les satellites à compter de février prochain.

Le système Inmarsat C est un système principalement utilisé par les navires commerciaux et les embarcations habituées aux traversées transatlantiques. Là encore, si le système est couplé au GPS du navire, un simple bouton permet l'envoi automatique d'un signal de détresse avec l'identification du bateau et sa position.

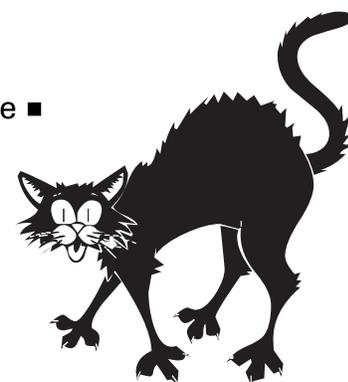
Comme l'Océan 65 a coulé en moins de 20 minutes, il est évident que l'appareil a cessé de transmettre son signal lors du naufrage, mais la détection par satellite est quasi instantanée.

Le VHF ASN est un équipement plus susceptible de se retrouver sur des embarcations de plaisance même s'il n'est obligatoire que sur les navires commerciaux. Encore ici, si l'appareil est couplé au GPS du bateau, le signal automatique de détresse donnera le code d'identification du bateau (en autant que le radio a été bien enregistré) et la position de ce dernier.

Cependant, certains radios ont un délai de 3 à 5 secondes pendant lequel il faut tenir le bouton de détresse enfoncé, ceci pour éviter les fausses alertes.

Je sais, mon commentaire est un peu long... mais attendre les secours a dû paraître un peu plus long encore..!

Hubert Desgagnés
Garde côtière canadienne ■





Claude Marcoux Ltée
 THANATOLOGUE

Jean Garneau

2112, chemin du Sault, St-Romuald (Québec) G6W 2K6
 cmarcoux@videotron.ca

TÉL. : (418) 839-8823 • TÉLÉC. : (418) 839-0016




Marc Royer
 Architecte

1005, rue Commerciale, Saint-Jean-Chrysostome (Québec) G6Z 3H4
 Téléphone : (418) 839-5185 • Télécopieur : (418) 834-0157

BERGEDAC

BERGEDAC LTÉE Licence R.B.Q.: 1331-4208-57
 ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

Excavation • Terre • Sable • Gravier • Aqueduc & égout • Travaux de terrassement
 Location de machineries lourdes • Marteau hydraulique • Enlèvement de la neige

5161, St-Georges
 Lévis (Québec) G6V 4P3
 Bur.: (418) 833-1282
 Fax: (418) 833-7196

CLÉMENT BERGERON
 Tél. rés.: (418) 833-0991

Grues Québec Lévis INC.

— Propriétaire/Opérateur —

Téléphone :
 (418) **872-1234**
 Sans frais :
 1 877 **873-1234**

Gerry & Guylaine Valcourt



grue@qc.aira.com
 Boul. Hamel, Québec & de la Rive-Sud



Tymoteurs

1091, rue Commerciale St-Jean-Chrysostome, Qc G6Z 2E8
 Tél.: 833-0500 Fax: 833-0511
 tymoteur1@bellnet.ca

684, Route 281 Saint-Raphaël, Qc GOR 4C0
 Tél.: 243-2292 Fax: 243-2123
 tymoteur@globetrotter.net

www.tymoteurs.com



- Tondeuse
- Scie à chaîne
- Tracteur
- Vêtements



Ultramar



Assurance de Bateau

Assurance Automobile,
Habitation, Commerciale

Assurances
**LEMIEUX
LAPOINTE**

Cabinet de services financiers

4950, boul. de la Rive-Sud Lévis
www.lemieux-lapointe.com
(418) 835-0939



Ernest Boutin Inc.

MAÎTRES ÉLECTRICIENS

Installation • Réparation
Industriel • Commercial • Résidentiel

32, du Bel-Air, Lévis, Qc G6V 6K8
Tél.: (418) 837-2900 Fax: (418) 837-3096
Courriel: eboutininc@videotron.ca

Les Gestions **TAÏGA** inc.

SERGE CARBONNEAU
président

10-1114, boul. de la Rive-Sud
Lévis (Québec) G6W 5M6

☎ (418) 834-2222

☎ (418) 834-2243

✉ lesgestionstaiga@taigainc.ca

CENTRE HONDA

MOTO Rive-Sud



HONDA
Produits
Mécaniques

418.837.7170

Fax : 418.837.7667

628, route Kennedy

Pintendre, QC G6C 1K1

www.motorivesud.com

motorivesud@qc.aira.com



MOTO RIVE-SUD TOUJOURS EN TÊTE DE LISTE AU CANADA
POUR LA SATISFACTION À LA CLIENTÈLE.

GAZ EAU FOND pour vous servir

Un service soigné...un travail de qualité

Une équipe professionnelle



Depuis 1987, nous vous offrons des services de déménagement 7 jours. Équipements et assurances complets. Local et longue distance. Estimation gratuite.

Québec
 Bur.: (418) 833-8366
 (418) 655-0885

André Boivin, propriétaire



Construction



Michel Turmel

41, rue Sainte-Sophie
 Lévis (Québec)
 G6V 1P6
 RBQ : 8298-1010-43

Tél.: (418) 838-0234
 Fax: (418) 837-5964
 michelturmel@videotron.ca

Couvre-Planchers
Pelletier
 LE SAVOIR-FAIRE RECONNU



Yvan Pelletier, président

5000, rue des Replats, Québec (Québec) G2J 1N2
 Tél.: (418) 624-1290 • Télécopieur : (418) 624-2725

Membre du groupe
DECO SURFACES

4600, boul. de la Rive-Sud, Lévis (Québec) G6W 5N6
 Tél.: (418) 837-3681 • Télécopieur : (418) 837-7150

Financière 
Sun Life

5935, rue Saint-Georges
 Bureau 320
 Lévis, (Québec) G6V 4K8

Paul Gosselin, A.V.C.

Tél. : 418 833-2889
 Téléc. : 418 833-3256
 paul.gosselin@sunlife.com
 www.sunlife.ca/francais

Représentant en épargne collective. Placements Financière Sun Life (Canada) inc., filiale de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie

IMAX
 des Galeries de la Capitale
 www.imaxquebec.com

9 dès le MAI 2008

U2 3D



ARCHAMBAULT

 NATIONAL GEOGRAPHIC
 3ALITY

CHRONIQUE DE POSÉIDON

Pendant des siècles, les embarcations furent propulsées grâce à la voile et à la rame. Dans ce dernier cas, plusieurs techniques sont utilisées. Le gondolier vénitien bat l'eau d'une seule rame dans un mouvement de va-et-vient comme la queue d'un poisson; le marin breton godille en faisant décrire des huit à son unique aviron placé derrière le bateau; les galères médiévales obligeaient le rameur à avancer et reculer en étant debout.

La manière la plus efficace fut de fixer la rame à l'embarcation et de ramer assis. Cette technique a évolué jusqu'à nos jours alors que les compétiteurs se servent de bancs qui glissent d'avant en arrière augmentant ainsi la longueur du coup de rame auquel s'ajoute la poussée des jambes. Cette façon de ramer n'est pas d'hier puisque, dans les années 1850-60, les athlètes anglo-saxons utilisaient une peau de chamois cousue sur le fond de leur pantalon qu'ils graissaient abondamment, ce qui leur permettait de glisser sur leur banc comme le font les compétiteurs olympiques.

La technique d'aujourd'hui est surement plus confortable, mais moins onctueuse. ■



Nouveau

École de voile
Marina du Parc nautique de Lévy

Formation Nautique Québec

Vous désirez vous initier à la voile?
Devenir équipier?
Chef de bord?
Instructeur?

Nos *moniteurs certifiés* vous proposeront un programme de formation adapté à vos attentes

Début des cours
17 mai 2008

Guylain Noel,
Instructeur certifié CYA

Michel Boivin,
Instructeur certifié CYA

Formation Nautique Québec
Téléphone : 418 683-8815
www.formationnautiquequebec.com

stabilité · savoir-faire · engagement

PROGRAMME D'ASSURANCE

Global Nautik®

1 877 320.BATO(2286)
www.globalnautik.com

ENFIN... VOUS N'ÊTES PLUS SEUL !

LEADER
EN ASSURANCE
MARITIME AU QUÉBEC !

POUR PROFITER DE CE PROGRAMME EXCLUSIF, COMMUNIQUEZ AVEC L'UN DE NOS PROFESSIONNELS DU DÉPARTEMENT GLOBAL NAUTIK.

LUSSIER
CABINET D'ASSURANCES
et services financiers inc.

En partenariat avec
L'UNION CANADIENNE
L'UNION DES ASSURÉS
Membre du groupe de sociétés Cooperatives



4 à 7

du lundi au vendredi

Brunch tous les dimanches
Repas thématiques sur demande
pour les groupes

Réservations et commandes: **304-4000**


Librairie Chouinard
Cartes marines, littérature nautique

Dépositaire

- du SHC
- des publications de la Fédération Française de Voile
- d'International Marine
- des guides Richardson

Ghislain Chouinard

8032, avenue des Églises
Charny (Québec)
G6X 1X7

(418) 832-4738
www.chouinard.ca

POURQUOI APPARAÎT-IL DES ÉCLATS DE GEL COAT SUR LE BATEAU?

par **Johanne Dorion**

Le gel coat est un produit cassant lorsqu'il est durci. Lors de la fabrication du bateau, le gel coat est vaporisé en premier lieu dans le moule. Lorsque le tout est durci, on vaporise la fibre de verre avec un fusil à trois jets, un pour la fibre, un autre pour la résine et le troisième pour le catalyseur. Mais parfois la fibre ne s'étend pas bien par dessus le gel coat et des poches d'air se forment entre le gel coat et la fibre de verre et le tout durcit comme ça. Généralement, cela se passe dans les arêtes qui deviendront les parties les plus exposées de votre coque.



Par mégarde, si on accroche ou qu'on frappe cette poche d'air, le gel coat éclate ou il s'enfoncé. À court terme, ce n'est pas trop grave, mais à long terme, il faut les réparer parce que la fibre peut se contaminer par l'humidité qui s'emprisonne entre le gel coat et la fibre de verre. C'est toutefois une réparation qui se fait très bien.

Johanne Dorion
Finition Marine ■



SOUDURE

Monsieur Germain Bussières, maître de port, offres ses services à titre personnel pour effectuer des réparations de soudure sur votre ber ou remorque.

Vous comprendrez que ce travail sera fait en dehors de ses heures de travail, donc il faut prendre rendez-vous avec Germain.

SOIRÉE DE CLÔTURE DE LA MARINA

par Par la direction

La direction de Parc Nautique Lévy convie tous les membres de la marina à la soirée de clôture de la saison 2008 qui se tiendra au Centre de Plein-Air de Lévis, 65, rue Mgr Bourget (centre de ski de Lauzon), le vendredi 7 novembre 2008 à compter de 17h30.

Nous vous invitons à vous procurer vos cartes, soit au secrétariat de PNL, soit auprès du maître de port, au coût de 25,00\$ par personne. Notez qu'aucune carte ne sera vendue après le 3 novembre.

Soirée de clôture Parc Nautique Lévy

Vendredi 7 novembre

17h30 Au Centre de Plein-Air de Lévis, 65, Mgr Bourget
Coût: 25.00 \$ / personne

- Musique avec orchestre « Bad Dogs » et animation
- Service de bar sur place
- Souper avec service aux tables

MENU

Potage – Soupe à l'oignon et croûtons

Repas – Noisettes de porc au miel et Jack Daniel's servi avec salade de chou, pommes de terre pilées ou riz, et légumes d'accompagnement

Dessert – Gâteau Forêt-Noire

Breuvage – Thé, café, tisane

Vin – Jouvenceau rouge ou blanc – 17,50 \$ du litre

